

BILLET DU REPORTER

Erosion côtière en mer du Nord : attentisme ou pragmatisme ?

Présenté par Françoise Schöller

Wissant, le charme menacé

Pour y être allée souvent, je connais bien Wissant, petite station balnéaire située juste en face de l'Angleterre, entre Calais et Boulogne. Encore préservé de l'appétit des promoteurs, l'endroit ne manque pas de charme ni d'atouts touristiques mais est menacé par une érosion galopante.

Si rien n'est fait, une partie du village pourrait disparaître sous les flots. Que fait-on pour affronter ce danger ? L'idée du reportage est partie de cette question. La réponse ne nous a pas convaincus...

Bernard Bracq, le maire de Wissant, a décidé de mettre le paquet en priorité sur la construction d'une nouvelle digue et sur le renforcement du perré (mur de protection contre les vagues). Les travaux commencent en septembre pour se terminer au début de la saison estivale de l'été 2015.

Mais est-ce vraiment la bonne solution pour lutter contre l'érosion? Le doute au moins est permis. D'autant que la digue (centenaire) a été détruite puis mal reconstruite. A peine inaugurée en juillet 2006, elle cédait à nouveau quelques mois plus tard, sous l'assaut des vagues. Le maire nous a juré que cette fois sera la bonne, que tout a été pris en compte et qu'il faisait confiance aux experts. Mais pourquoi prendre le risque de la fragiliser à nouveau en stoppant les enrochements à la limite des habitations du front de mer ? Point besoin d'être expert pour savoir que les vagues qui déferleront juste à côté (devant la Dune d'Aval, derrière laquelle se trouvent des maisons à environ 50 mètres de la mer à marée haute, comme on le voit dans le reportage) vont creuser par en-dessous et... Pourvu que la suite logique n'arrive pas.

J'ai aussi interrogé le maire sur l'utilité d'avoir fait enlever l'an dernier, les restes du mur de l'Atlantique qui constituaient un rempart gratuit et, apparemment efficace, puisque depuis leur destruction, la hauteur de sable a baissé et accéléré l'éboulement de la dune. « *Votre question est dirigée et je n'apprécie pas votre manière de me mettre en porte-à-faux* », m'a-t-il répondu, contestant les faits avancés et disant « *préférer la sécurité aux petits intérêts...* ». (et de citer la mort d'un touriste allemand imprudent qui s'est brisé les cervicales en plongeant d'un blockhaus, ce qui a valu un procès à la municipalité). Pour justifier la sagesse de sa décision, le maire me parle du danger que représentait le blockhaus pour les vacanciers, des barres de fer rouillées qui en sortaient risquant de les blesser... Quand je lui fais poliment remarquer que c'est exactement la situation actuelle (visible dans le reportage) avec celui qui est tombé de la dune, il avoue son impuissance. (Il aurait promis lors d'une réunion cette semaine d'en empêcher l'accès.)

Pour sa défense, le maire déplore, à juste titre, le mille-feuille administratif qui ne lui permet pas de prendre les mesures les plus appropriées. Entre l'Etat, les collectivités locales, la direction départementale des territoires marins, le Conservatoire du Littoral (propriétaire de la dune) qui se renvoie la balle, il y a de quoi s'arracher les cheveux. Du coup, le maire a tranché : un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ! Il nous l'a dit sans détours : « *à vouloir trop faire, je prenais le risque de ne rien faire* ». Le hic, c'est qu'à faire trop peu, on risque de perdre ce que l'on a (aura !) et de dépenser (encore) beaucoup d'argent public inutilement.

Ré-ensabler: seule protection efficace et durable

Yvonne Battiau-Queney, présidente du Réseau Européen des Littoraux connaît autant le problème de Wissant que celui de l'érosion en général. Elle est formelle : la reconstruction de la digue ne résoudra rien s'il n'y a pas parallèlement, un ré-ensablement massif. Elle fait valoir que l'engraissement des plages est moins coûteux, plus écologique, plus esthétique que les murs et autres brise-lames et surtout, plus durable. Les Belges et les Néerlandais l'ont compris et misent à fond sur cette solution qui consiste à recharger les plages en érosion avec du sable provenant de lieux où il s'est accumulé en abondance. (à terre, ou en mer comme nous le voyons dans le reportage en Belgique).

De l'intérêt de copier ses voisins

Qu'attend la France pour s'inspirer de ces bonnes pratiques qui ont démontré leur efficacité? De faire une énième étude prospective, comparative ou d'évaluation, son mode « d'action » favori ? ((les études aussi ont un coût !). Que les conclusions du rapport fassent le tour de toutes les instances concernées pour décider *in fine*...qu'il est urgent d'attendre ?

L'érosion du mode de gouvernance à la française serait pour le coup un phénomène bienvenu. Vivement, une grosse tempête pour ébranler les fondations de la construction administrative ! Je parierais que le maire de Wissant partage ce souhait avec moi.